



85 bis avenue du Général Leclerc
80460 AULT

www.ault-environnement.com

Ault le 25 mai 2013

A Monsieur le Président
de la Communauté de communes
de Bresle maritime

Monsieur le Président ,

Le Courrier Picard du 17 avril nous apprenait que les ordures ménagères font débat au sein du conseil communautaire de Bresle maritime, sachez que chez nous à Ault elles font scandale en particulier sur le front de mer.

Déjà bien malmené par les déclarations intempestives des décideurs politiques qui envoient, sans aucune compassion pour leurs occupants, 80 maisons à la destruction, notre ville et son front de mer ne méritent pas d'y voir s'accumuler les tas d'immondices.

Les photos ci-jointes témoignent que cette situation est coutumière des jours de week-end, c'est-à-dire quand notre bourgade accueille touristes et promeneurs.

A vous qui en avez la compétence et la responsabilité, nous vous demandons de revoir de toute urgence l'organisation du ramassage des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de la commune.

Vous comprendrez, qu'à la proximité de la saison touristique, nous soyons particulièrement vigilants sur la qualité environnementale de notre ville et de son front de mer.

Dans l'attente d'une résolution efficace et rapide de ce problème, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour l'Association Ault Environnement
Le Président Bernard MOTUELLE